

Objekttyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **85 (1997)**

Heft 1412

PDF erstellt am: **21.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

4

Suisse actuelles

- Après 3 semaines sous la coupole
- Ne plus tenir la chandelle en politique

8

Monde

- La porte-parole des victimes
- Les paysannes sortent de l'ombre

11

Dossier

- Bon ou mauvais génie?

17

Mots d'elles

- En avoir ou pas

18

Cantons actuelles

- Pour tout savoir, ou presque
- Novembre en fête
- Brèves
- A lire

24

Agenda

- L'Agenda des Femmes 1998

En couverture, Mary Robinson, haut-commissaire des Droits de l'Homme engagée. Une photo signée H. Salgado.

La très jolie photo de couverture du numéro d'août-septembre était due au talent d'Erling Mandelmann.

Femmes suisses a subi moult augmentations qui l'incitent à revoir son prix à la hausse - la plus légère possible. Merci de votre compréhension.

**Prochain délai de rédaction:
lundi 10 novembre**



PLUS FLEXIBLE, TU MEURS!

La flexibilisation, mot inconnu voici quelques années, est dans toutes les têtes et toutes les bouches. Résultat des besoins du marché et panacée pour la pénurie d'emploi pour les un-e-s, source d'angoisse, de soucis et de précarité accrue pour les autres.

Et les femmes dans tout cela? Le mot, a priori, ne devrait pas nous effrayer, habituées que nous sommes à jongler entre mille «riens» qui sont des montagnes en soi.

Mais voilà, à écouter les observateurs attentifs du marché du travail*, la flexibilisation au quotidien s'apparente plus à la chèvre de M. Seguin attachée à son piquet-téléphone qu'à une libération de l'être humain par le travail. Mais bon.

Une chose semble sûre, les femmes subissent de plein fouet les effets pervers de l'extension des postes à temps partiel qui touche déjà, mine de rien, 100 000 femmes dans les grands magasins et l'industrie. Sans parler de la généralisation inquiétante du travail sur appel, joliment qualifié de travail-à-temps-partiel-à-horaire-flexible, sauf que la flexibilité n'est pas vraiment réciproque: un simple coup de téléphone 12 à 24 heures à l'avance, vous invite au travail. Quant à vous, votre droit, c'est d'être pétrifiée près dudit appareil car, en cas d'absence, eh bien, il ne le sonnera plus le rappel! Et dès lors, adieu emploi, pot au lait de Pernette et autres vaches grasses.

Autre conséquence de ce type d'emploi, le salaire est en général revu à la baisse, sans compter que perdre tout contrôle sur son emploi du temps a des conséquences néfastes sur la santé, sur l'estime de soi et sur l'organisation de la vie familiale et sociale. Exemple vrai: récemment, une jeune femme arrive au travail avec ses deux enfants. Désespérée. Sa nounou a vu son contrat de travail de deux jours par semaine dans une entreprise modifié en contrat sur appel. Résultat, elle cumule moins d'heures qu'avant, doit être toujours disponible et ne peut plus garder d'enfants.

Lorsque l'on sait l'organisation d'enfer qu'il faut pour conjuguer la moindre activité extérieure avec les besoins d'une famille, et ce d'autant plus si la famille est monoparentale, on se dit que les membres de la société réfractaires au travail féminin n'ont vraiment plus rien à craindre. Bientôt nous ne serons plus, mais alors plus du tout sur le marché de l'emploi. Ou bien nous ne ferons plus, mais alors plus du tout de gosses.

Sauf si, pensée absurde me direz-vous, les hommes étant peu à peu touchés par le travail sur appel, le partage des tâches devenait réalité: soit un couple se relayant pour un tel emploi et la garde des enfants. Sur fond de salaire de misère...

Brigitte Mantilleri

*Série d'articles sur les contrats de travail précaire par Anne Walder-Pfyffer, juriste, responsable des dossiers du droit du travail et de l'égalité de la Confédération des syndicats chrétiens de Suisse (juin 97).

Congrès annuel des commissions femmes et égalité de la Société suisse des employé-e-s qui eut lieu jeudi 23 octobre à Neuchâtel.

Voir aussi en page 22 l'annonce d'une journée sur la flexibilisation le samedi 15 novembre à Bienne.